

Accord du propriétaire de la parcelle voisine

Accord dans le cadre de travaux de plantations - AGW du 8/9/2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation de haies vives, de taillis linéaires, de vergers et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien d'arbres têtards modifié par les AGW du 15 octobre 2020 et du 29 février 2024

Je, soussigné.e,

Nom et prénom (et/ou nom de l'entreprise) :

Adresse :

Tél/GSM :

Adresse-mail :

propriétaire de la parcelle cadastrée (commune/division/section/radical/exposant) :

Autorise

Nom et prénom (et/ou nom de l'entreprise) :

Adresse :

Tél/GSM :

Adresse-mail :

propriétaire de la parcelle cadastrée (commune/division/section/radical/exposant) :

à introduire auprès de l'autorité compétente, une demande de subvention pour des travaux de plantations en limite mitoyenne.

Je m'engage à assurer le respect des obligations nées en vertu de l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards modifié par les arrêtés du Gouvernement wallon du 15 octobre 2020 et du 29 février 2024.

Fait àle.....

Signature du propriétaire :